



le **cnam**

Bourgogne – Franche-Comté

**Une formation professionnalisante en
Économie sociale et solidaire**

homologuée au niveau I (RNCP)

Diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en **ESS**



Un métier d'avenir

Après la révolution industrielle, après la révolution des «cois blancs», nous vivons une troisième grande transformation des métiers en lien avec une nouvelle révolution technologique.

Au cours de ces trente dernières années, la crise industrielle et le retrait de l'Etat providence s'accompagnent de l'essor du secteur tertiaire relationnel et de la révolution des technologies de l'information et de la communication.

Les nouveaux emplois concernent la santé, les services sociaux, la culture, l'activité artistique, les services de proximité, le développement local, le commerce équitable. Parallèlement, des secteurs traditionnels évoluent : dans les domaines les plus variés - le management, l'agriculture, l'artisanat ou la communication- les métiers sont touchés par la transformation du lien social.

Les métiers ne changent pas indépendamment des organisations de travail. Plutôt que dans le cadre de la société de capitaux, l'activité de tertiaire relationnel s'épanouit dans des associations, mais aussi des coopératives et des mutuelles, qui subordonnent la lucrativité à la finalité sociale.

L'essor de cette activité bouscule ainsi l'hégémonie que la Société Anonyme exerce sur l'économie. En proposant un nouveau projet social, l'économie sociale et solidaire réactualise la vieille utopie coopérative qui avait tenté de proposer une alternative pour contrecarrer l'essor du capitalisme industriel au milieu du XIX^e siècle. Ses chances sont aujourd'hui plus fortes car l'activité première de l'économie a changé : hier c'était la transformation de la matière, aujourd'hui c'est le service aux personnes.

Jean-François Draperi,
directeur du Cestes,
maître de conférences au Cnam,
rédacteur en chef de la Revue internationale
de l'économie sociale (RECMA)

Le diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en économie sociale et solidaire s'inscrit dans le contexte de l'essor du secteur tertiaire relationnel et entend, au côté des nombreux acteurs sociaux, des chercheurs et des responsables politiques, contribuer à définir et développer ce métier d'avenir : fondateur et responsable d'entreprises d'économie sociale et solidaire.



■ Faire vivre un projet

Comment faire vivre et se développer, au delà du projet d'une ou de quelques personnes, un organisme à vocation sociale et culturelle ? Comment élargir ses activités, mobiliser des bénévoles, des administrateurs, convaincre des partenaires, employer des salariés, sans trahir son objectif initial ou calquer son fonctionnement sur celui des entreprises classiques ?

Le diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en ESS est un diplôme universitaire et professionnel homologué au niveau I, créé en 1991 par le Centre de l'Économie Sociale (Cestes) du Cnam. La formation s'adresse préférentiellement à des professionnels intervenant dans le travail social, le développement local, l'animation, l'économie sociale et solidaire et dans le champ socio-culturel.

Certaines techniques de gestion et de management sont communes - par nécessité ou par choix - avec le secteur privé classique ou le secteur public. Mais les objectifs poursuivis sont radicalement différents : la démarche de fondation de tels organismes s'inscrit dans une tradition de pensée et d'agir, qui se distingue à la fois de l'entrepreneurship capitaliste et de l'action de l'État. Leur finalité est de répondre à des aspirations sociales ou culturelles et non de rémunérer un capital, ni d'arbitrer des conflits sociaux.

L'originalité de ces organismes tient aux valeurs auxquelles ils se réfèrent, à l'objet poursuivi, au statut juridique, à l'organisation du travail, à la subordination des techniques de gestion à une utilité sociale. Elle tient également à leur inscription dans des réseaux du fait des relations privilégiées qu'ils entretiennent avec les populations intéressées à leur objet, avec des administrations, des collectivités locales et territoriales, des entreprises classiques, des banques, qui pèsent sur les décisions et/ou participent de différentes façons à leur activité.

Cette activité est particulièrement questionnée aujourd'hui par l'offensive des valeurs et des orientations économiques du néo-libéralisme. S'il est indispensable de connaître les évolutions liées à cette offensive, il est tout autant nécessaire de découvrir les réussites de nombreuses expériences qui témoignent de la possibilité de créer et développer des organismes à vocation sociale et culturelle.

■ Objectif

Former des managers d'organismes à vocation sociale et culturelle

- **des managers...**
capables de créer, diriger, animer, organiser, gérer, administrer des structures...
- **d'organismes...**
essentiellement des associations, collectivités locales ou territoriales, collectifs, services internes de grandes organisations publiques et privées à but non lucratif, coopératives à finalité sociale, mutuelles...
- **à vocation sociale...**
c'est-à-dire du champ de l'intervention sociale au sens large : assistants sociaux, éducateurs, animateurs, infirmiers, chefs de projet, agents de développement, chargé de missions...
- **et culturelle...**
c'est-à-dire de l'animation socio-culturelle.

■ L'organisation de la formation

La formation représente 490 heures de regroupement (plus 35h en option), elle se compose :

- **de séminaires : 413 h**
 - théoriques pour armer la réflexion et thématiques pour comprendre les spécificités des champs d'intervention,
 - techniques pour outiller la pratique,
 - monographiques pour découvrir des expériences novatrices,
 - méthodologiques pour accompagner l'apprentissage de chaque auditeur.
- **de l'option Initiation à la vie coopérative : gouvernance, management, droit, gestion coopératives : 35 h**
- **d'ateliers mémoires et de recherche-action : 77 h**
Des ateliers réunissant 5 à 6 auditeurs se tiennent lors de chaque regroupement. Ils sont un moment d'échanges entre auditeurs et le lieu de l'accompagnement méthodologique à la construction du mémoire.
- **d'un suivi individuel**
Entre les semaines de regroupement, les auditeurs bénéficient d'un suivi individualisé avec le responsable de l'atelier mémoire.



Programme de formation

• Méthodologie de la recherche action - 23 jours

Cet enseignement, central dans la formation, s'appuie sur une méthodologie originale de construction d'un projet-mémoire. Les démarches d'autobiographie raisonnée et de recherche-action fondent le diagnostic et le projet professionnels. Le parcours social et professionnel de l'auditeur est ainsi relié à une analyse aussi bien réflexive que prospective de ses pratiques.

Les auditeurs bénéficient pour l'écriture de leur mémoire d'un encadrement rapproché à travers des ateliers en petits groupes qui ont lieu lors de chaque semaine de formation et d'un suivi individualisé. Des travaux intermédiaires réguliers ponctuent les étapes de l'élaboration du mémoire.

• Conduite de projets - 3 jours

Le séminaire de méthodologie proprement dit est complété par un enseignement en «Conduite de projet et communication» qui permettra aux participants à partir d'un objectif défini de construire les différentes étapes d'un projet, d'en évaluer l'avancement et de définir les mesures correctives ou les réorientations éventuelles mais aussi de mettre en place une politique et un plan de communication autour de ce projet.

• Intervention sociale et politiques publiques - 5,5 jours

Les organismes à vocation sociale et culturelle se confrontent à des enjeux et des défis sans cesse renouvelés. Ceux-ci sont fonction de dimensions contingentes telles que l'évolution (voir la métamorphose) des objets, formes, normes, gestions et perspectives de l'intervention sociale et culturelle.

Le séminaire «intervention sociale et politiques publiques» répond à cette problématique en se voulant doter les auditeurs d'éléments d'analyse des facteurs d'évolution endogène et exogène propres aux secteurs concernés.

La finalité de ce module est de permettre aux acteurs, managers et organisations, d'élaborer les conditions de leur adaptation stratégique tant au niveau « micro » - sur les dimensions des normes et formes- notamment des cadres juridiques -et/ou de l'introduction de nouveaux modes de gestion propres à la performance et à la qualité- qu'au niveau « macro » au regard de la diversification des objets de la question sociale -à l'exemple de l'insertion par l'activité économique- tout autant que des perspectives publiques qui renvoient à la question des politiques publiques.

• Économie sociale et développement local - 7 jours

La mondialisation provoque de nouvelles attentes économiques et sociales. Ces attentes concernent le rapport à l'histoire, au territoire, à la santé, à l'environnement, au lien social. Face aux dérégulations et exclusions que suscite l'ultra-libéralisme, la société se tourne vers de nouvelles pratiques d'économie sociale. Le cours aborde les questions suivantes : définition de l'économie sociale et solidaire (ESS) ; ses trois composantes (économie sociale, économie solidaire, entrepreneuriat social) ; focus sur les coopératives ; mise en perspective historique de l'ESS (la République des travailleurs du début du 19ème siècle ; la République des consommateurs ; l'extension mondiale au cours de la décennie 1960-70 ; l'effervescence contemporaine) ; les enjeux actuels : lien avec l'économie de proximité, les collectivités territoriales, l'économie domestique ; l'ancrage territorial ; la place de l'utopie ; l'importance d'une théorie générale critique du capitalisme ; la place de la recherche-action coopérative. Chaque développement est illustré d'exemples concrets ; l'accent est systématiquement porté sur le lien entre la théorie et la pratique.

L'enseignement en économie sociale sera complété par un séminaire sur le «Développement local» qui présentera ses origines en France (agricole puis rurale, régionaliste, urbaine), analysera les jeux de pouvoir entre les partenaires institutionnels ainsi que la participation de la population.

Chaque année une table ronde réunit anciens et nouveaux auditeurs de la formation autour d'une question d'actualité de l'Économie sociale animée par des spécialistes reconnus.

• Management d'un organisme à vocation sociale et culturelle - 4 jours

Exercer des responsabilités au sein d'une structure à vocation sociale et culturelle suppose de maîtriser des méthodes et de manipuler des outils respectant et mettant en valeurs les spécificités des organisations et entreprises de l'ESS. L'enseignement développera la connaissance des capacités des associations sociales et culturelles à exercer des activités économiques et commerciales et leurs conséquences juridiques et fiscales. Il permettra d'appréhender le développement des logiques de mise en concurrence dans le secteur associatif et de clarifier les notions de marché public, DSP, subvention, appel à projet, appel d'offres. Ce module a également pour objectif de permettre aux stagiaires de partager une définition du développement durable au regard des principes fondateurs de l'ESS ; de maîtriser des outils de diagnostic socio-organisationnel de l'association et, plus largement, de l'entreprise d'économie sociale ; d'appréhender des modalités d'évaluation de l'entreprise adaptées à l'économie sociale (bilan sociétal, BIPESS, ISO 26 000...).

• **Ménagement des ressources humaines – 8 jours**

Il s'agira de replacer le management au cœur du développement des managers, des salariés et des organisations, d'en comprendre les caractéristiques actuelles pour analyser les situations professionnelles auxquelles sont confrontés les managers dans leurs missions d'encadrement ou de projet. S'agit-il de diriger ou de manager les Ressources Humaines? De transmettre des ordres à des exécutants dans une relation de sub/ordination, induite par le contrat de travail? Le manager peut-il encore mobiliser la coopération et l'engagement des salariés dans un contexte de sous-emploi et de surcharge de travail? En replaçant le management au cœur du développement des managers, des salariés et des organisations il est nécessaire d'en saisir les évolutions pour comprendre les pratiques professionnelles actuelles. La place et le rôle du manager seront ainsi réinterrogés dans un environnement empreint de flexibilités et de contradictions permanentes. Ce questionnement invitera à renouveler l'accompagnement des transitions professionnelles et organisationnelles.

L'intervention sur le «ménagement» des ressources humaines sera suivie d'une introduction à la réflexion sur l'orientation de l'action. Dans un monde pluraliste se pose la question des critères qui peuvent fonder la recherche d'une conduite éthique et responsable, consciente de ses implications. Il s'agira de baliser la recherche des principes à l'œuvre dans toute entreprise, à travers l'examen de l'estime de soi, de la reconnaissance, de l'autre et du souci de justice.

Une initiation à la législation des contrats de travail, à leur exécution et à leur rupture complètera le module.

• **Gestion économique financière et comptable – 9 jours**

Permettre aux stagiaires l'acquisition des connaissances et la maîtrise des principaux outils nécessaires à la compréhension de la gestion financière et comptable d'une «entreprise» du secteur de service aux caractéristiques spécifiques.

Il s'agira par ailleurs d'appréhender les différentes sources de financement d'un projet en prenant en compte les notions de gestion liées à l'activité de projet (fonds propres, fonds de roulement, autofinancement, immobilisation, trésorerie...), de présenter les financements privés (épargne de proximité, sociétés de capital risque, financements bancaires, aides financières, fond de garantie, fondations) et de sensibiliser aux programmes européens.

• **Politiques culturelles et éducation populaire – 5.5 jours**

L'objectif de ce module est de permettre de comprendre et d'interroger les enjeux actuels de des politiques culturelles en France et de l'éducation populaire.

Les débats qui traversent actuellement les politiques culturelles françaises : réalisation et inachèvement de la décentralisation et de la déconcentration culturelle, échec supposé de la démocratisation de la culture, promesses ambivalentes de l'éducation artistique et culturelle, diversité et nature des formes de soutien aux équipes artistiques etc... seront présentés dans une perspective socio-historique. Une triple approche descriptive (acteurs et modes d'intervention – questions thématiques – approches sectorielles) permettra de traverser l'ensemble des problématiques et de commencer à esquisser le rêve d'une politique susceptible de saisir pleinement les enjeux culturels et artistiques du siècle à venir.

Une approche socio-historique de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse du milieu du XIX^{ème} siècle à la naissance de l'animation professionnelle dans les années soixante permettra de préciser la définition de l'éducation populaire. L'émergence de l'animation professionnelle, ses liens ambigus à la question de l'éducation populaire et son incidence sur la définition même de l'animation au regard d'une perspective historique de «transformation sociale» seront ensuite abordées. Le cours s'interrogera sur les places respectives de l'animation et du travail social aujourd'hui.

• **Découverte d'expériences d'économie sociale – 5 jours**

Ces journées seront l'occasion de découvrir des structures remarquables par l'originalité de leur projet et la réussite de leur mise en œuvre. On veillera à varier les statuts juridiques (association, SCIC, SCOP, CAE). Les auditeurs seront invités à éclairer les expériences présentées à l'aide des apports théoriques et pratiques des différents séminaires de la formation et réciproquement à interroger les apports des séminaires à partir de ces expériences.

• **Option : Initiation à la vie coopérative : gouvernance, management, droit, gestion coopératives – 5 jours**

En intriquant organisation du travail et gouvernement sociétaire, une coopérative ne peut recruter, rémunérer, être dirigée, comme une autre entreprise. Rapports au pouvoir, au savoir, au métier, au salariat : c'est toute la construction managériale qui est questionnée par la coopération et qu'interrogera donc ce module.

L'intervention sur le «ménagement» coopératif sera complétée par la présentation des spécificités de la gestion coopérative et par une approche juridique des différents statuts coopératifs. Les raisons et les modalités de transformation d'une association en SCIC feront l'objet d'une présentation détaillée.

■ Public concerné :

Le diplôme de manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en ESS s'adresse aux directeurs d'associations, cadres des établissements publics, des collectivités territoriales et locales et des services extérieurs de l'État, intervenant dans le secteur du tertiaire relationnel, c'est-à-dire dans les domaines du travail social, de l'éducation populaire, du développement social-local, de la culture et de l'économie sociale et solidaire. Leurs emplois sont désignés de façon différente en fonction du secteur d'activité, de la culture de l'organisme qui les emploie et du poste occupé.

La formation est conçue prioritairement pour des personnes souhaitant concevoir et mettre en œuvre un projet à partir d'une activité sociale ou/et culturelle.

Les titulaires du diplôme peuvent postuler sur des offres existantes en relation avec leur formation initiale et leur expérience : directeur d'établissement à but social, directeur d'association dans le secteur social, le secteur culturel, l'animation, le développement local ; responsable de service municipaux (social, de la jeunesse, de la culture) ; responsable de service dans des organismes publics, semi-publics ou de délégation de Service public.

Position hiérarchique et fonctionnelle :

La position hiérarchique occupée est celle de directeur/trice, de chef d'établissement ou de responsable de service dans les grandes organisations, dans ce cas sous l'autorité, selon les organisations, du président, du maire ou de son adjoint, ou du directeur général. Les chefs d'établissement ou les responsables de services ont généralement une mission de direction, intégrant une responsabilité gestionnaire et une responsabilité de travail technique avec management d'une équipe de salariés. Ils ont également une mission de représentation vis à vis des partenaires de

Les métiers les plus fréquemment rencontrés sont :

- chef de projet
- chef de service social
- directeur/trice d'associations à vocation sociale ou culturelle
- directeur/trice de centre culturel ou socio-culturel
- directeur/trice de Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- directeur/trice de centre social
- directeur/trice de Foyer de Jeunes Travailleurs (FSJT)
- directeur/trice d'EHPAD
- directeur d'entreprise d'insertion
- responsable de service culturel ou social, de service de la jeunesse (dans une municipalité)

Fiches Rome les plus proches :

- K 1403 : management de structures de santé, sociale ou pénitentiaire
- K 1206 : Intervention socio-culturelle
- M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public
- M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise
- K1802 : Développement local

Éligible au CPF : veuillez nous contacter